

Affaire Pagès : la cinglante réplique d'un avocat belge au cardinal Vingt-Trois



Ceux qui, depuis des années, observent le comportement de l'Eglise et des Catholiques face à la déferlante islamique ne cessent d'être stupéfiés par l'incroyable inertie de l'institution Catholique et de l'ensemble des croyants en général.

Pire qu'inerte, la hiérarchie catholique se distingue souvent par une attitude qu'on ne peut qualifier que de pleutre quand ce n'est pas d'ouvertement collaborationniste. Des prêtres organisent des collectes pour l'édification de mosquées, un cardinal récite la Chahada (profession de foi des Musulmans) avec des explications fumeuses (1), on accepte de voir « Allah akbar » gravé sur un édifice du culte et les instances de dialogue inter-religieux roucoulent niaisement avec des Frères Musulmans dont la tâche la plus difficile est probablement de

s'empêcher de rire. Pitoyable spectacle.

C'est dans ce contexte que Monseigneur XXIII, cardinal du Diocèse de Paris, a décidé d'interdire la tenue d'un stage d'été organisé par l'Abbé Pagès, animateur du site [islam et vérité](#). Ce stage était destiné aux jeunes Chrétiens désirant s'évangéliser, se former à la connaissance de l'islam afin de mieux pouvoir s'en protéger et également s'inspirer du modèle chevaleresque pour se renforcer dans la vie de croyant.(2)

Il est à noter qu'il était prévu la participation de jeunes ex-Musulmans, convertis à la foi catholique, qui auraient témoigné de la possibilité de sortie de l'islam et montré qu'un travail d'évangélisation en direction des Musulmans peut porter ses fruits.

Manifestement cela a déplu.

L'histoire ne s'arrête toutefois pas là comme on s'y attendrait...

Un groupe international de Chrétiens, scandalisés par cet acte de censure arbitraire, a décidé de créer le Collectif Saint Michel l'Archange et de reprendre à son compte puis de pérenniser le projet de formation destiné à la jeunesse chrétienne en attente de réaction.

Sur la même affaire, un avocat belge, maître Chansay-Wilmotte a publié une cinglante lettre ouverte adressée à Monseigneur XXIII dont voici la copie :



Chansay Wilmotte

CABINET D'AVOCATS

À l'attn du Cardinal A. VINGT-TROIS
DIOCÈSE DE PARIS
10, rue du Cloître Notre-Dame
F - 75 004 Paris

Le 24 Août 2015

Monseigneur,

Conc.: Rencontres interdites, auparavant prévues à l'initiative du Père Pagès à Sées, du 2 au 8 août 2015

En tant qu'avocat, j'attire d'emblée votre attention quant à l'existence de manœuvres diplomatiques d'instauration d'un carcan juridique international ouvrant la voie à l'islamisation à grande échelle. Il va sans dire que cela porte atteinte aux valeurs, largement inspirées au cours de l'Histoire par l'Église, et enrichies aussi par des courants laïques voire athées, qui fondent notre société. Cela constitue un tout non-négociable qui est aujourd'hui établi, entre autres dispositions, par la Convention européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. Là se situe le socle de la démocratie et, à défaut, ce sera réellement un changement de régime y substituant la théocratie tribale bédouine.

En bref, il s'agit des tractations de Durban 2 (O.N.U.) et de ce qui s'ensuivit, ainsi que du processus d'Istanbul ; l'un et l'autre tendant à redéfinir le racisme et les atteintes à la liberté religieuse de sorte que ces deux qualifications juridiques englobent in fine tout frein à l'islamisation. Autrement dit, la remise en cause de leur contenu en y incluant un autre d'inspiration musulmane, les dénaturera radicalement. En substance, la liberté première sera d'islamiser tandis que les libertés individuelles, forgées par l'Occident, passeront au second plan ou seront criminalisées au titre, par exemple, de blasphème de religion par renvoi à la charia. Déjà, en France, les organisations musulmanes ont obtenu, en 2010, que le ministère de l'Intérieur recense les actes "islamophobes" (concept liberticide et pernicieux, car l'esprit critique et son expression ne sont pas de nature phobique), sans que ceux qui subissent des

pressions au nom de l'islam bénéficiant d'une telle attention de la part des pouvoirs publics ou du Clergé.

Je me tiens à votre disposition pour vous communiquer toute précision que vous souhaiteriez obtenir à cet égard.

En tant que catholique, a fortiori en de telles circonstances internationales, je suis particulièrement choqué d'apprendre la demande que vous avez faite au Père Guy Pagès d'annuler le camp de formation qu'il avait organisé pour, ce mois-ci, donner à des jeunes gens non seulement les moyens de conforter leur foi, mais encore d'apprendre à résister si bien à l'islamisation dont ils sont la cible, qu'ils soient capables ensuite d'évangéliser eux-mêmes les musulmans. Auriez-vous renoncé à évangéliser ?

Je me réfère à la volonté d'au-moins deux papes. Permettez-moi de vous rappeler infra la parole du Pape Benoît XVI et, dès ici, à propos d'évangélisation, cette demande de Saint Jean-Paul II :

"Il est nécessaire de préparer convenablement les chrétiens qui vivent au contact quotidien des musulmans à connaître l'islam de manière objective et à savoir s'y confronter." (Ecclesia in Europa, n° 57).

Je déplore votre interdiction alors que cette formation était devenue cruciale. Plus que jamais, il importe que les jeunes chrétiens (outre l'ensemble des citoyens épris de liberté) soient en mesure de connaître l'islam pour ce qu'il est, selon le vœu de Saint Jean-Paul II, afin qu'ils sachent s'y confronter. Connaître l'islam en réalité, c'est en finir avec la sempiternelle relativisation et reconnaître enfin que ce culte singulier a pour modèle, commun à toutes ses obédiences, ce qui est d'autant plus significatif, un personnage criminel en guise de prophète, Mahomet ; indéniablement l'exact opposé du Christ.

Vous observerez que les jeunes musulmans, eux, sont systématiquement encouragés à tenter de les islamiser, et à dénigrer le christianisme qu'ils sont nombreux à croire tri-théiste et fondé sur une bible prétendument falsifiée. Il faut prendre en compte le réel comme l'indiquait le Pape Benoît XVI :

"la politique est aussi un art complexe d'équilibre entre des idéaux et des intérêts, mais sans jamais oublier que la contribution des chrétiens est décisive uniquement si l'intelligence de la foi devient intelligence de la réalité"

(Discours du Pape Benoît XVI aux Participants à la XXIV,
Assemblée plénière du Conseil pontifical pour les Laïcs, 21 mai 2010)

L'intelligence de la réalité, cela commence par ouvrir les yeux. C'est trahir l'Église que d'entraver sa défense face à un prosélytisme hostile. Dans ce contexte, votre interdiction n'engage que plus gravement encore votre responsabilité. Auriez-vous aussi renoncé à votre fonction de pasteur du peuple de Dieu ? Le fait est que vous incitez à baisser la garde. Or, au contraire, il faudrait une contribution décisive selon les termes mêmes du Pape

Benoît XVI. Si vos prédécesseurs s'étaient montrés tellement enclins à la dhimitude au cours de notre Histoire, ni Jérusalem ni Cordoue, ni Vienne n'auraient été libérées ou, pour cette dernière, préservée du joug musulman.

Sachez en tout cas qu'étant comprise comme une censure et une coupable démission provoquant l'indignation des âmes bien nées, votre interdiction ne pouvait qu'aiguillonner une réaction très vive de la part de ceux qui refusent d'abandonner leur patrie et l'âme de leurs enfants à ce culte morbide et barbare, cet antichrist caractérisé, qu'est l'islam.

Il arrive qu'un scandale, malgré son auteur, se transforme en œuvre positive. C'est ainsi que votre acte inconsidéré a, au final, donné une impulsion à une initiative civique et chrétienne de plus grande ampleur que la réunion interdite. Je tiens à vous en remercier vivement, parce qu'elle m'a valu de rencontrer récemment des partenaires de valeur pour cette action.

Comptez sur moi pour m'employer, avec eux, à faire en sorte que l'idée de ces rencontres interdites porte les fruits qui en étaient escomptés. Nous ne pouvons nous taire ni laisser mettre sous le boisseau les valeurs dont est empreinte notre civilisation; le message chrétien s'adressant à tous, musulmans y compris. Mieux vaut une forte affirmation de soi que s'incliner.

Je veux croire que vous prendrez conscience de notre devoir de refuser toute compromission avec l'islam, de sorte que vous aurez à cœur de former les âmes encore libres de son honteux esclavage, à le combattre et le repousser. Il y va, selon les convictions de chacun, croyant ou non, du salut ou à tout le moins de la paix civile. C'est un combat qui concerne tous les citoyens, chrétiens ou non, dont l'Église ne peut s'abstraire sans renier son apport historique à l'instauration des valeurs fondamentales en cause.

Pour la bonne forme, je vous avertis que ceci est une lettre ouverte.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma haute considération.

Philippe CHANSAY WILMOTTE
+32.475.79.30.31

assez d'être des moutons face à l'islam. Intéressante évolution...

Adrien Durieux

1. Source :
http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2011/02/23/2415420_un-cardinal-peut-il-prononcer-la-chahada-la-profession-de-foi-de-l-islam.html
2. Source :
<http://www.islam-et-verite.com/blog/messages-du-site/dev-enir-un-bon-soldat-du-christ-jesus.html>